

Jean- 8/1-11

Cette histoire de l'évangile que seul Jean nous relate a été reçue tellement étonnante, gênante même que pendant plusieurs siècles on l'avait faite disparaître de la Bible. Un certain nombre d'anciens manuscrits l'ignorent totalement.

Tout commence au cours d'une réunion publique au Temple de Jérusalem sur fond de polémique. La veille le débat avait été tellement houleux que certains avaient déjà voulu tuer Jésus. Selon la coutume, donc, il était assis et parlait à la foule. Il ne pouvait pas ignorer qu'ils s'étaient divisés à son sujet : « *Des gens de la foule, ayant entendu ces paroles, disaient : Celui-ci est vraiment le prophète. D'autres disaient: C'est le Christ. Et d'autres disaient: Est-ce bien de la Galilée que doit venir le Christ ? Il y eut donc, à cause de lui, division parmi la foule* » (7/40) . Mais les gens étaient quand même là à l'écouter. Il faut croire que ce qu'il disait était intéressant ! Ça devait être mieux que ce que disent les pasteurs aujourd'hui ! Alors, les pharisiens dont la tâche était d'enseigner la foule étaient jaloux.

Cette femme surprise en flagrant délit d'adultère arrive donc à point. Elle va leur permettre de mettre un terme à ce désordre. Et ça commence bien : dès que le groupe arrive, Jésus est obligé de s'arrêter d'enseigner.

Avec un peu de chance, cette histoire se terminera par la disqualification totale de Jésus :

- s'il disculpe la femme, il enfreint la loi et se met lui-même en position d'accusé ;
- s'il confirme le jugement de ceux qui l'accusent, son enseignement sur le pardon et l'amour sera pris en défaut.

Or, les pharisiens savaient que Jésus ne transigerait pas. Il n'y avait aucun risque qu'il demande un supplice qui, sans doute, les aurait choqué eux-mêmes. Ils pressentaient bien qu'il sacrifierait la loi plutôt que la femme. Il rejettera cet article cruel et du coup, se condamnera lui-même. Ainsi, ils n'auront aucune peine à le discréditer et à l'évincer de son rôle d'enseignant. Ils en sont d'autant plus sûrs qu'à l'époque de Jésus on ne pratiquait plus cette loi à la lettre et que l'on ne lapidait plus les gens. On avait remplacé cette méthode barbare par d'autres plus expéditives et la plupart du temps, dans les cas d'adultère, on laissait la vie sauve aux accusés.

De plus, ils n'avaient pas le droit de condamner et exécuter qui que ce soit. Ils auraient été à leur tour condamné pour meurtre par les romains. Les juifs, en effet, n'avaient pas le droit d'exécuter des condamnés. Seuls les romains le pouvaient. (c'est d'ailleurs ce qui s'est passé pour Jésus). Et, puis, dans le fond, ils n'avaient certainement pas du tout envie de lapider cette femme. Celui qu'ils veulent éliminer, c'est Jésus, pas elle.

Ceci dit, la femme, est quand même dans une mauvaise posture puisqu'elle a été surprise en flagrant délit et que selon la loi juive, elle est coupable. Jésus n'est consulté que pour un simple avis. Il n'a le pouvoir ni de la condamner, ni de l'acquitter. « *Et toi qu'en dis-tu ?* », lui demandent les pharisiens. C'est tout.

En réfléchissant, Jésus écrit sur le sol puis soudain, il se relève et, contrairement à ce que tout le monde attendait, donne l'ordre d'exécuter cette femme. Il faut la lapider : « que celui qui n'a pas de péché commence ». La loi prévoyait que ce soit les témoins qui lancent les premières pierres donc Jésus ne fait que rappeler aux pharisiens la totalité de la loi. Il introduit juste une variante : que ce soient, parmi les accusateurs et les témoins, ceux qui se sentent purs qui commencent. Jésus accule donc les pharisiens à ce rôle exécrable qui n'est pas le leur. Ils ne sont pas des bourreaux !

Certains donc que Jésus la rejetterait, les pharisiens avaient parlé de la lapidation. Mais lui les renvoie à leur stratégie. Il les invite à lapider cette femme certain qu'ils vont refuser ! Et du coup, ce sont eux qui sont pris au piège. Cependant, pour eux, l'échec est encore plus cuisant puisqu'ils sont renvoyés par la phrase : « que celui qui est sans péché... ». Ainsi, ils s'en vont, parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement mais aux yeux de la foule qui est là, c'est à cause de leurs péchés ! De quoi avoir partir un peu honteux....

Lorsque enfin Jésus se tourne vers la femme pour lui adresser la parole, il lui demande simplement : « alors, personne ne t'a condamnée ? », elle a beau répondre personne, il en reste encore un qui n'est pas parti et qui lui est sans péché ! Mais, il n'est pas là pour juger et condamner alors, il dit la seule parole qu'il pouvait dire : « moi non plus, je ne te condamne pas ! ».

Cette histoire est l'un de ces exemples où l'on voit Jésus rendre aux hommes et aux femmes leur dignité d'hommes et de femmes. Pour lui, l'important n'était pas que la loi soit respectée ou non, c'était cette femme et ces hommes qui l'accusaient. Il leur rend à tous leur liberté et leur dignité. Il montre en une seule phrase qu'il n'était pas fatal que cette femme soit lapidée et qu'il n'était pas fatal que ces hommes l'exécutent. Jésus ne justifie pas les actes de cette femme. Il ne l'excuse pas à bon compte en lui disant : « ce n'est pas grave ». Non, mais il lui rend sa dignité de femme en la considérant, malgré sa faute, comme un être humain à part entière, comme un être humain qui a un prix infini aux yeux de Dieu. Et surtout, Jésus rend à ses accusateurs leur dignité d'hommes en leur permettant d'échapper à la fatalité de devenir des bourreaux.

Soudain, quand Jésus parle, il n'y a plus des simples rouages qui doivent obéir à un texte de loi qui dit que l'une doit mourir et que les autres doivent la tuer, mais l'éveil de libertés. Il n'y a plus « des choses, mais des personnes responsables de ce qu'elles ont fait et de ce qu'elles vont faire. Jésus n'excuse pas la faute ni ne la condamne, du coup, il peut la pardonner.

En tant qu'Eglise, en tant que Chrétiens, c'est dans ce processus là que nous avons à entrer. Nous n'avons pas à minimiser les fautes de qui qu'elles soient, mais à rendre la liberté et la dignité à tous ceux qui viennent vers nous pour chercher un loi, une morale ou une condamnation de tel ou tel acte odieux. Aujourd'hui, on attend toujours de l'Eglise qu'elle condamne. Dans certains pays on attend de l'Eglise qu'elle condamne le racisme, le pouvoir de l'argent ; ailleurs on attend de l'Eglise qu'elle condamne certains comportements sexuels, homosexualité ou autre. Notre rôle, si l'on veut faire comme Jésus, est de rendre à tous la liberté et la dignité qu'ils ont perdu empêtrés dans leurs fautes, leurs lois et leurs jugements.

Ainsi, nous serons les témoins de celui qui a su rendre la liberté et la dignité tant aux accusateurs qu'à l'accusée....